



## ALSH GIRARDIÈRE

63 Rue De La Girardière  
49300 Cholet  
06 73 80 73 52



Cholet  
Animation  
Enfance

## PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

# Année 2025-2026

Accueil de loisirs  
maternel et élémentaire

---

Enfants de 2 ans <sup>1/2</sup> à 10 ans

**SERVICE CHOLET  
ANIMATION ENFANCE**  
15 Avenue Kennedy  
49300 Cholet  
Tél. : 02 72 77 24.00  
[accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)



# *Sommaire*

## **I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance**

 Orientations générales

 Plan Mercredi

## **II - L'ALSH de proximité Girardière**

 Le fonctionnement

 Les locaux

 Le projet pédagogique de l'année

 Projet des mercredis

 Les animations

 Relations animateurs-enfants

## **III - Une journée type**

## **IV - L'équipe d'animation**

## **V - Sécurité, Soins et hygiène**

# I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs ... »

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement des centres.

## Orientations générales

- Il est soucieux de garantir des loisirs agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.
- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.
- Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.
- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.
- Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.



## Plan Mercredi

La (nouvelle) organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets.

- AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.
- AXE 3 – Incrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.
- AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...)

## II - L'ALSH de proximité Girardièvre

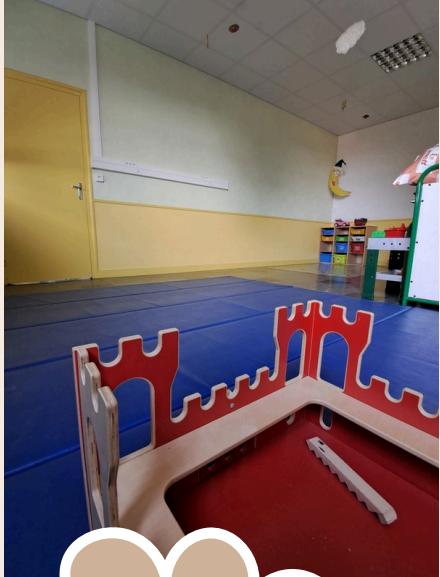
### ✿ Le fonctionnement

L'ALSH Girardièvre accueille des enfants de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) dans les locaux de l'école Girardièvre. Avec la possibilité de garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h30.

**L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi sauf jours Fériés**

### ✿ Les locaux

#### GROUPE MATERNEL



Espace jeux de construction



Salle d'activités



Salle de sieste

# GROUPE ÉLÉMENTAIRE



Espace lecture et  
regroupement

Salle d'activités



Préau

Espace Extérieur  
(Terrain de basket et  
foot)

## RESTAURATION

(situé à l'accueil de loisirs de Bretagne)



Restauration  
maternelle

Restauration  
élémentaire



## Le projet pédagogique de l'année

Proposer chaque jour des activités différentes (jeux sportifs, activités manuelles, jeux calmes)

\*Mettre en place après le repas un temps calme avec des activités adaptées (lecture, dessin, jeux de société, relaxation..)

\*Proposer 1 temps libre en extérieur

Respecter les différents rythmes des enfants

### Favoriser l'épanouissement de l'enfants

Exploiter les connaissances de chacun

Laisser libre choix

S'exprimer et se sentir écouté

\*Faire un bilan de leur journée pendant le goûter (la météo de la journée, de 1 à 5, Les smileys avec des cartes...)

\*Fabriquer une fresque de l'humeur

\*Mettre en place une boîte à idées

\*Poser des questions pendant les activités pour encourager la participation, valoriser les connaissances de chaque enfant et stimuler la curiosité.

\*Favoriser les échanges lors des temps de regroupement, pour que chacun puisse partager ses expériences et connaissances avec le groupe

Proposer plusieurs activités durant les différents temps de la journée (accueil du matin et du soir, temps de transition, temps libres), afin que chaque enfant puisse choisir selon ses envies et son rythme.

## Développer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe

Faciliter l'entraide et l'écoute

Développer la notion de partage

Activités de coopérations

Apprendre et respecter les règles de vie des différents moments du quotidien

\*Faire un tableau de roulement pour les tâches quotidiennes (vaisselle, balais...)

\*Mettre en place des ateliers cuisine et partager le goûter (grands et petits)

\*Afficher la journée type dans chaque salle

\*Afficher les règles de vie dans chaque salle et veiller à leur respect de manière positive et explicative

\*Faire un tableau des responsabilités (chef de rang, chef goûter, portier ...)

\*Mettre un bâton de la parole lors des temps d'échange

\*Intégrer un temps de rangement collectif à la fin de chaque activité afin d'encourager l'entraide, la coopération et le respect des consignes.

\*Proposer des activités de cohésion avec un bilan (les points positifs, négatifs, comment s'améliorer ...)

\*Créer des activités 3-10 ans favorisant la collaboration (grands jeux, cuisine, bricolage ...)

\*Proposer des jeux et ateliers sur l'empathie et l'entraide

## Accompagner l'enfant dans la construction de son avenir

Varier les activités

Adapter  
l'environnement  
aux différentes  
tranches d'âge

Responsabiliser les  
enfants tout au  
long de la journée

Ritualiser la  
journée

\*Proposer des activités manuelles, culturelles ou sportives  
\*Mettre en place des grands jeux variés (jeux de piste, de rôle, d'enquête, ...)  
\*Proposer 2 activités (matin et après-midi) pour laisser libre choix aux enfants, en fonction de leurs envies

\*Mettre à disposition du mobilier et du matériel adapté à l'âge des enfants, afin de garantir leur confort, sécurité et autonomie.  
\*Organiser et rythmer la journée selon les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge (sieste, temps calme, activités sportives ou plus calme)

\*Créer des binômes de 2 (un grand / un petit) lors des temps de trajet extérieur ou du goûter...  
\*Faire un tableau des responsabilités (chef de rang, chef goûter, portier ...)

Mettre en place un temps d'accueil structuré et adapté aux différentes tranches d'âge (donner la date, faire l'appel, présenter les activités, lire un livre ...)  
\*Utiliser une frise chronologique pour se situer dans le temps

**Favoriser  
l'intégration des  
familles au sein  
de l'accueil**

Organiser des temps d'échange

Créer et maintenir un lien privilégié

Communiquer et informer

\*Proposer des temps familles travaillés et préparés à la fin de chaque période de vacances (donner envie au famille de revenir, valorise le travail des enfants et de l'équipe ...)

\*Fabriquer un tableau d'informations mis à jour pour annoncer les sorties, les temps forts...

\*Mettre un animateur référent sur les temps d'accueil pour prendre le temps d'échanger avec les familles

\*Inviter les familles à rentrer dans les salles d'activités

\*Prendre le temps d'accueillir en se rendant disponible.  
Désigner un animateur référent le matin et le soir

\*Prendre le temps de faire visiter aux nouvelles familles

## Projet des mercredis



Comprendre ce que l'on mange et rester actif en s'amusant collectivement ?



Durant tout l'année nous voulons faire découvrir l'importance de bien manger et de bien bouger.

- Des activités sportives et collectives
- Des ateliers cuisine
- Des sorties au marché ou chez les producteurs
- La continuité de notre jardinière
- ...



Ce projet se déroulera tout au long de l'année scolaire de septembre à fin juin

Nous l'appellerons : 

**“Les P’tits gourmands sportifs”**



## Relations animateurs-enfants

Les animateurs vis-à-vis des enfants :

- Être à l'écoute et attentif aux besoins du groupe et de chacun.
  - Bonne humeur de l'animateur toute la journée.
  - Pas de discrimination, favoritisme.
- Jeux de connaissances dès le premier jour.
  - Être observateur du groupe.
  - Régler les problèmes, les conflits apparents.
- Prévoir des temps d'échanges entre animateurs et enfants, afin de faire un petit bilan de la journée (problèmes, attentes...).
  - Être dans la proposition d'activités afin que les enfants ne s'ennuient pas même lorsqu'ils sont en petits groupes.
  - Ne pas laisser d'enfant à l'écart et respecter chaque individu.

Les enfants vis-à-vis des animateurs et des autres enfants

- Respect des règles de vie et consignes.
  - Ne pas hésiter à dire ce qui ne va pas, discuter de ce qui pourrait changer...
- Toute violence physique ou verbale sera pénalisée en fonction de la gravité des actes.
- Proposer des activités qu'ils aimeraient faire
  - Écouter les animateurs quand ils parlent et les respecter.
  - Paratger

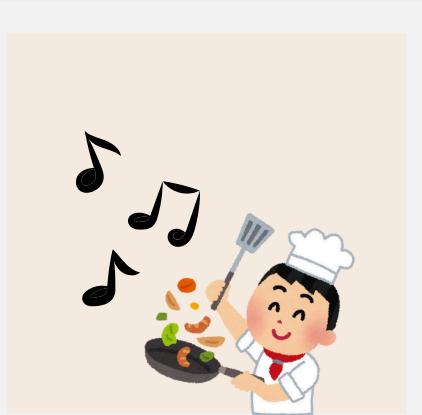


## Les animations



Animer par l'ensemble de  
l'équipe d'animation

### Activités manuelles



### Activités sportives



### Activités Culturelles



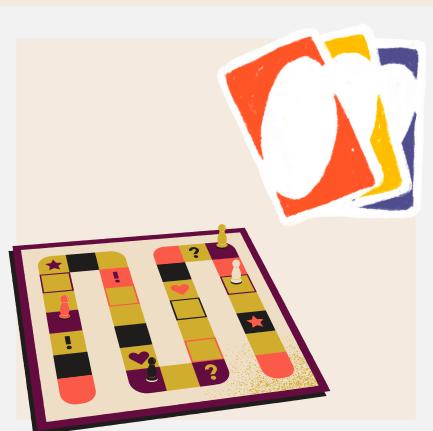
### Sortie Pédagogique



### Jeux de construction



### Grands jeux



### Jeux de sociétés



### Activités dans le quartier

# III- Journée type

à la girardière

Maternel (3-6 ans)

Elémentaire (7-10 ans)

7h30-8h30

GARDERIE DU MATIN



8h30-9h

ACCUEIL ÉCHELONNE DES ENFANTS



9h-11h40



ACTIVITÉ INTERIEURE OU EXTERIEURE

11h40-12h

DÉPART À LA CANTINE EN BUS / DÉPART DES MATINS



12h-13h30



TEMPS DU REPAS / RETOUR AU CENTRE

13h30-14h30



SIESTE OU TEMPS CALME

TEMPS DE PAUSE



14h30-16h

SIESTE OU ACTIVITÉ



ACTIVITÉ

16h-16h30



GOÛTER

17h-17h30

DÉPART ÉCHELONNÉ DES ENFANTS



17h30-18h30



GARDERIE DU SOIR

## V- L'équipe de la Girardi  re



**Emeline**

(responsable de l'accueil de loisirs)

Dipl  me : BAFD



?

(Adjoint    la direction et animatrice)

Dipl  me :



**Stella**

(Animatrice)

Dipl  me : BAFA



**Mallory**

(Animatrice)

Dipl  me : BAFA

Des animateurs vacataires peuvent venir en renfort en fonction des effectifs !

## VI - Sécurité, soins et hygiène

### Taux d'encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de - 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de + 6 ans

### Règles alimentaires:

\*Des plats témoins seront réalisés lors de chaque atelier cuisine

\*La prise de température du réfrigérateur sera tenue à jour deux fois par jour.

### L'infirmérie :

\* Avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.

\*Port de gants obligatoires lors des soins.

\* Signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.

\*Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de suivre l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.

### Sorties :

\*Compter les enfants à chaque montée et descente du bus et lors des rassemblements.



\*Prendre les fiches sanitaires, la pharmacie, le listing avec les numéros de téléphones et les numéros d'urgence.



\*Respecter les règles en vigueur lors des déplacements (gilet jaune, positionnement des animateurs,...).



\*Une autorisation de sortie pour chaque sortie hors de Cholet sera demandée aux familles.

### L'hygiène:

\*Se laver les mains avant chaque repas ou goûter.



\*Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.



\*Avoir des essuie-mains papier dans les sanitaires.



\* Entretenir les locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...).

\* Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas "d'accident "chez les plus petits,...).



\*Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui furent utilisés lors de l'activité.

